

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE COURSEULLES SUR MER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre, les membres du Conseil d'Administration de la Commune de Courseulles sur Mer, se sont réunis à 18 H 00 dans la salle des mariages, sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente le 5 décembre 2022 conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

<u>ETAIENT PRESENTS :</u>	<u>ETAIENT ABSENTS EXCUSES :</u>
PHILIPPEAUX Anne-Marie	
VAN VEEN Anne-Marie	
NICAISE Francis	
DOUIS Christelle	
GERNIER François	
	Mme BESNOUIN Béatrice a donné pouvoir à Mr GERNIER
LEMOINE Marc	
	Mme KLEFFERT Françoise a donné pouvoir à Mme VAN VEEN
	MANCEL Gisèle
	AUDOUARD Fabienne
	HECQUET Françoise
	VIVIER Isabelle
	Mme DAVID Christine a donné pouvoir à Mr LEMOINE
FERAY Agnès	
MONTIER Jean	
	CHENEGRIN Christelle

Madame La Présidente indique que 8 membres du conseil d'administration sont présents, le quorum n'étant pas atteint la séance est ajournée. Cet ajournement ouvrira donc le droit lors du prochain Conseil d'Administration d'assouplir les règles relatives au quorum. En effet, lorsque le quorum n'est pas atteint, une nouvelle convocation du Conseil d'Administration doit avoir lieu. Celui-ci nouvellement convoqué pourra ainsi délibérer sur l'ensemble des affaires inscrites à l'ordre du jour quel que soit le nombre d'administrateurs présents.

La PRESIDENTE DU CCAS



Anne-Marie PHILIPPEAUX

